

Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 11 FEVRIER 2014

L'an deux mil quatorze, le 11 février, à 19 heures, les membres du conseil communautaire élus par les conseils municipaux des communes membres se sont réunis à la salle des Milles Clubs de Bigny-Vallenay sur la convocation qui leur a été adressée par le président, M. PELLETIER.

Titulaires présents : Mmes BARBIER, CAGLIONI, MM. ADAM, ANGLADE, BAROT, BEDOILLAT, BROCHARD, COLSON, CORDEAU, DE PAULE, DELMAS, DUSSAPIN, FAUCHER, GUILLOT, HORZINSKI, JOUANIN, JULLIEN, MARIÉ, MATHÉ, PELLETIER, PERCHET.

Suppléants présents : Mmes BERNARDIN, DOUCET, MARCADIER, M. LARIVE

Pouvoir : Mme JOCHYMS à M. ADAM.

Absent : M. BEAUJEAN

M. FAUCHER est désigné secrétaire de séance

Madame MARCADIER, secrétaire de séance du 10 décembre 2013, sollicite que le terme usité à l'objet du jour n° 6, « Fonds de Concours », soit remplacé par « remboursement de travaux ».

Le Conseil Communautaire prend acte de cette modification.

Après adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2013, à l'unanimité de ses membres présents, le conseil passe à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents :

- **ATTRIBUE** le marché d'assurances de la Communauté de Communes « Arnon Boischaut Cher » à la société d'assurance SMACL - 141 Avenue Salvador Allende - 79 031 NIORT CEDEX 9 pour un montant total de marché taxes comprises de 23 940.53 € ;
- **ACCEPTTE** les admissions en non-valeur d'une créance d'un montant de 67.41 € sur le budget annexe de l'assainissement en régie et 422.11 € sur le budget annexe des Ordures Ménagères ;
- **DECIDE** la création d'un poste de rédacteur à temps non complet (31/35ème) au service gîte avec effet au 1^{er} avril 2014.
- **VALIDE** l'instauration du régime indemnitaire pour la catégorie B, filière administrative et filière animation ;
- **ACCEPTTE** le remboursement des frais liés l'emploi au service de l'accueil périscolaire à la commune d'Uzay le Venon du 1^{er} septembre 2013 jusqu'au 30 juin 2014 et **PRECISE** que le remboursement correspondra aux vacances et charges déduction faite des aides accordées par l'Etat ;
- **SOLLICITE** une subvention auprès de la C.A.F. du Cher au niveau du taux le plus élevé possible pour l'acquisition de matériel informatique au service de l'accueil périscolaire dont le devis s'élève à 9 612.20 € HT ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention FEADER dans le cadre du programme Européen Leader du Pays Berry Saint Amandois et une subvention auprès de la CAF pour le poste de coordinateur Enfance-Jeunesse 2014-2015 ;
- **ACCORDE** à l'association « Sport'Anims Centre » une subvention de fonctionnement de 30 000 € pour l'année 2014 ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°1 au Contrat Enfance Jeunesse 2^{ème} Génération, afin d'obtenir les financements institutionnels de la CAF et de la MSA concernant l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires ainsi que le développement du volet « Petite Enfance » sur la commune de Levet. ;

- **ATTRIBUE** le marché relatif aux travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur la commune de Levet à :

Lot n° 1 : Réhabilitation des réseaux d'assainissement par des techniques sans ouverture de tranchée

SOC – Avenue de Pagnot – BP 51 – 33 166 ST MEDARD EN JALLES pour un montant de 22 205.00 € HT

Lot n° 2 : Mise en place d'équipements d'autosurveillance sur la station d'épuration

VEOLIA EAU – 59 Rue Sarrault – 18 200 ST AMAND MONTROND pour un montant de 12 500.00 € HT.

Lot n° 3 : Renouvellement de la clôture existante.

DIRICKX ESPACE CLOTURE CENTRE SAS – Agence de Bourges – 12 rue de la Croix Blanche – Lizy – 18 110 PIGNY pour un montant de 4 330.00 € HT ;

- **DEMANDE** le versement d'une participation financière aux communes associées à la formation « Certiphyto catégorie applicateur » sur la base de 60 € par personne ;
- **VOTE** les tarifs du gîte de groupe pour l'année 2015 ;
- **A 25 voix pour et une abstention, ACCEPTE** de réaliser les travaux d'enfouissement de réseaux électrique et de télécommunication impasse des Violettes sur la commune de Levet et **DIT** que le montant des travaux de dissimulation à la charge de la Communauté de Communes s'élève à 20 381.16 € ;
- **A 25 voix pour et une abstention, DEMANDE** le versement d'un fond de concours à la commune de Levet pour les travaux d'enfouissement de réseaux électrique et de télécommunication impasse des Violettes sur la commune de Levet et **DIT** que le montant du fonds de concours demandé à la commune de Levet correspond à 15 % du montant réel des travaux à la charge de la Communauté de Communes soit 3 057.17 € ;
- **OUVRE** des crédits d'investissement au budget assainissement en DSP 2014 à hauteur de 14 500 € ;
- **OUVRE** des crédits d'investissement au budget général 2014 à hauteur de 25 000 € ;
- **ACCEPTE** la convention d'étude entre la Chambre d'Agriculture du Cher et la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2014 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.